



Mémoire pour les consultations prébudgétaires préalables au budget de 2019

3 août 2018

First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition

À propos

de nous

First Call est une coalition non partisane et intersectorielle de 105 organisations provinciales et régionales qui partagent un engagement à faire passer les enfants et les jeunes d'abord en Colombie-Britannique par l'éducation publique, la mobilisation communautaire et la défense des politiques publiques.

En nous fondant sur des recherches provenant de diverses disciplines, nous préconisons une plus grande égalité économique, sachant que le fait de vivre dans la pauvreté dans un pays riche est un puissant déterminant social négatif de la santé de l'enfant.

Adrienne Montani, coordonnatrice provinciale
810-815, rue West Hastings, Vancouver, C.-B. V6C 1B4 | 604-709-6970 | adrienne@firstcallbc.org
www.firstcallbc.org

Première partie : Équité fiscale et soutien du revenu

Recommandation 1 : Le gouvernement fédéral devrait s'attaquer à l'inégalité croissante du revenu et de la richesse en établissant un régime d'imposition du revenu des particuliers et des sociétés plus équitable et plus progressif.

Recommandation 2 : Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que l'Allocation canadienne pour enfants réduise le taux de pauvreté infantile de 50 % en quatre ans et à ce que les familles dont le taux de pauvreté est plus élevé, comme les familles de nouveaux arrivants et les familles autochtones, aient accès à l'allocation.

Recommandation 3 : Le gouvernement fédéral devrait créer un complément de crédit de TPS ciblé de 1 800 \$ par adulte et par enfant vivant sous le seuil de pauvreté.

Recommandation 4 : Le gouvernement fédéral devrait augmenter le niveau des prestations de congé de maternité et de congé parental.

Recommandation 5 : Le gouvernement fédéral devrait améliorer l'assurance-emploi afin d'élargir l'accès, la durée et les niveaux de prestations.

Recommandation 6 : Le gouvernement devrait s'assurer que leurs employés directs et contractuels reçoivent un salaire minimum vital.

Deuxième partie : Initiatives ciblées pour les groupes surreprésentés dans les données sur la pauvreté

Recommandation 7 : Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient immédiatement augmenter le financement des services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Recommandation 8 : Le gouvernement fédéral devrait annuler immédiatement toutes les dettes impayées liées au transport des réfugiés.

Recommandation 9 : Le gouvernement fédéral devrait intensifier ses efforts pour aider les immigrants et les réfugiés à s'adapter à la vie au Canada.

Recommandation 10 : Le gouvernement fédéral devrait permettre aux grands-parents prestataires du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPIRPC) qui élèvent leurs petits-enfants de continuer à recevoir la prestation pour enfants après l'âge de 65 ans.

Troisième partie : Réduire les obstacles et améliorer la qualité de vie grâce à des programmes universels

Recommandation 11 : Le gouvernement fédéral devrait introduire la couverture universelle pour tous les Canadiens pour les médicaments sur ordonnance, les soins dentaires, les soins oculaires et les prothèses auditives comme aspects essentiels des soins de santé.

Recommandation 12 : Le gouvernement fédéral devrait assurer un accès abordable à l'éducation postsecondaire.

Recommandation 13 : Le gouvernement fédéral devrait augmenter son financement pour

construire des milliers de nouveaux logements sociaux et de logements locatifs abordables et maintenir les logements abordables existants.

Recommandation 14 : Le gouvernement fédéral devrait investir 1 % du PIB dans un système national de protection et d'éducation de la petite enfance.

Première partie : Équité fiscale et soutien du revenu

L'uniformisation des règles du jeu pour les enfants et les jeunes du Canada est l'un des meilleurs investissements que le gouvernement puisse faire pour s'assurer qu'ils prospèrent et deviennent des participants à part entière de la société et de l'économie. L'inégalité réduit la mobilité sociale, sapant la promesse d'une société juste et augmentant l'aliénation sociale pour les laissés-pour-compte.

Recommandation 1 : Le gouvernement fédéral devrait s'attaquer à l'inégalité croissante du revenu et de la richesse en établissant un régime d'imposition du revenu des particuliers et des sociétés plus équitable et plus progressif.

À l'heure actuelle, les Canadiens les plus riches augmentent leur part du revenu national total, tandis que les groupes les plus pauvres et les groupes à revenu moyen perdent du terrain.

En conséquence, la position socioéconomique est devenue l'un des déterminants sociaux les plus importants des résultats scolaires et de la mobilité sociale. Et des études ont montré que les taux élevés d'inégalité économique ont un impact négatif à la fois sur les riches et les pauvres sur toute une série de mesures de santé et de bien-être.

Au-delà des effets négatifs sur la santé, les inégalités socioéconomiques croissantes érodent la cohésion sociale, l'empathie et la compassion, ce qui entraîne un isolement social accru, la stigmatisation et la marginalisation des pauvres, la méfiance, la criminalité, le stress et le désespoir.

Recommandation 2 : Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que l'Allocation canadienne pour enfants réduise le taux de pauvreté infantile de 50 % en quatre ans et à ce que les familles dont le taux de pauvreté est plus élevé, comme les familles de nouveaux arrivants et les familles autochtones, aient accès à l'allocation.

En moyenne, les transferts sociaux dans les pays à revenu élevé réduisent les taux de pauvreté des enfants d'environ un tiers.

Sans les transferts gouvernementaux, en utilisant uniquement le revenu familial du marché, le taux de pauvreté des enfants de la Colombie-Britannique était de 25,8 % en 2015. Il est descendu à 18,3 % après les transferts gouvernementaux.

Les interventions gouvernementales, comme en témoignent les augmentations récentes de l'Allocation canadienne pour enfants et son indexation en fonction de l'inflation, sont l'un des moyens les plus efficaces de réduire la pauvreté des enfants et des familles.

Recommandation 3 : Le gouvernement fédéral devrait créer un complément de crédit de TPS ciblé de 1 800 \$ par adulte et par enfant vivant sous le seuil de pauvreté.

Le gouvernement fédéral verse actuellement un crédit trimestriel pour la TPS aux personnes et aux familles à faible revenu. En principe, ce paiement reconnaît le rôle du

gouvernement dans la redistribution d'une partie de nos impôts collectifs afin d'alléger les difficultés des personnes les moins aptes à payer.

Nous encourageons le gouvernement à utiliser le système de crédit pour la TPS préexistant pour compléter les revenus des familles à faible revenu dans le but de les faire passer au-dessus du seuil de pauvreté.

Recommandation 4 : Le gouvernement fédéral devrait augmenter le niveau des prestations de congé de maternité et de congé parental.

Augmenter la prestation à 80 % du revenu d'emploi (maximum 60 000 \$/an) et réduire le nombre d'heures admissibles à 300 au cours des 12 meilleures semaines des 12 derniers mois de travail. Tous les nouveaux parents (quel que soit leur statut professionnel) devraient être inclus, et une prestation de soins secondaires devrait être développée pour remédier aux disparités entre les sexes dans le travail de soins au sein des ménages.

Recommandation 5 : Le gouvernement fédéral devrait améliorer l'assurance-emploi afin d'élargir l'accès, la durée et les niveaux de prestations.

Le gouvernement devrait réduire le nombre d'heures admissibles à 360 pour tous les travailleurs et améliorer les niveaux de prestations sur une plus longue période de 50 semaines.

Une proportion décroissante des chômeurs sont admissibles à l'assurance-emploi. De plus, le taux de prestations de 55 % laisse les travailleurs à faible salaire en dessous du seuil de pauvreté et signifie qu'ils doivent retourner au travail plus tôt après leur congé parental autorisé (voir la recommandation précédente).

Recommandation 6 : Le gouvernement devrait s'assurer que leurs employés directs et contractuels reçoivent un salaire minimum vital.

Le gouvernement devrait veiller à ce que ses propres employés et entrepreneurs soient en mesure de répondre à leurs besoins fondamentaux, de subvenir adéquatement aux besoins de leurs enfants et d'éviter le stress financier chronique.

Deuxième partie : Initiatives ciblées pour les groupes surreprésentés dans les données sur la pauvreté

Les données nous indiquent que certains groupes sont représentés de façon disproportionnée dans les ménages pauvres. Dans bien des cas, les systèmes gouvernementaux présentent des obstacles et empêchent les familles et leurs enfants de contribuer à l'économie canadienne et d'en tirer profit.

Recommandation 7 : Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient immédiatement augmenter le financement des services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille des Premières nations, des Métis et des Inuits.

En collaboration avec les Premières nations et d'autres organisations et communautés autochtones, le gouvernement devrait continuer d'accroître le financement des services de protection de l'enfance, d'éducation et de santé communautaire pour les Autochtones vivant

dans les réserves et en milieu urbain, et élaborer une stratégie ciblée d'éradication de la pauvreté à long terme.

Cela devrait comprendre l'amélioration d'un programme national de protection et d'éducation de la petite enfance qui comprend un cadre stratégique guidé par des objectifs et des échéanciers et appuyé par un financement soutenu et à long terme.

Le processus de planification et les décisions du gouvernement fédéral devraient respecter le droit des communautés autochtones d'être appuyées dans l'élaboration et la prestation de leurs propres programmes axés sur la langue traditionnelle et culturellement pertinents.

Recommandation 8 : Le gouvernement fédéral devrait annuler immédiatement toutes les dettes impayées liées au transport des réfugiés.

Les réfugiés sont sans doute l'un des groupes les plus vulnérables aux aléas de la politique, tant au niveau national qu'international. Ils constituent également un groupe surreprésenté parmi les pauvres du Canada.

Déterminées par des décisions politiques à avoir besoin d'une maison au Canada, une fois ici — souvent sans économies ou ressources — les politiques nationales emprisonnent les familles dans la pauvreté et l'endettement.

La décision du gouvernement de 2015 d'exempter certains réfugiés de paiement, d'éliminer le régime d'intérêts et de prolonger la période de « remboursement » a explicitement reconnu que ces prêts avaient un impact négatif sur la santé et le bien-être économique des personnes affectées. Maintenant, le gouvernement devrait passer à l'étape suivante et annuler tout « prêt » lié à la décision du gouvernement de les transporter au Canada.

Recommandation 9 : Le gouvernement fédéral devrait intensifier ses efforts pour aider les immigrants et les réfugiés à s'adapter à la vie au Canada.

Le gouvernement pourrait faire en sorte que les nouveaux arrivants puissent participer pleinement à l'économie en améliorant l'aide à l'emploi, en éliminant les obstacles de longue date à la qualification des professionnels formés à l'étranger, en offrant plus de formation linguistique et en améliorant les normes d'emploi ainsi que la protection et l'application des droits de la personne.

Recommandation 10 : Le gouvernement fédéral devrait permettre aux grands-parents prestataires du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPIRPC) qui élèvent leurs petits-enfants de continuer à recevoir la prestation pour enfants après l'âge de 65 ans.

En Colombie-Britannique seulement, on estime que plus de 13 000 enfants et jeunes de 0 à 14 ans sont élevés par leurs grands-parents ou d'autres membres de la famille, et qu'il n'y a aucun parent à la maison.

Tout comme les enfants en famille d'accueil, les enfants pris en charge par la parenté ont souvent vécu des traumatismes et beaucoup d'entre eux ont des problèmes physiques, émotionnels ou comportementaux.

Trente-neuf pour cent des familles de placement familial en Colombie-Britannique vivent sous le seuil de pauvreté, certaines vivent dans une pauvreté profonde et beaucoup d'autres utilisent leurs économies pour élever ces enfants et vivront bientôt dans la pauvreté.

Ce petit changement à un programme gouvernemental existant aidera à alléger le fardeau financier imposé aux grands-parents qui font de leur mieux pour s'assurer que les petits-enfants ont le meilleur départ dans la vie.

Troisième partie : Réduire les obstacles et améliorer la qualité de vie grâce à des programmes universels

La réduction de la pauvreté, c'est une question de revenu, mais c'est aussi une question d'accès abordable et sans obstacle aux services de base, y compris les services de garde d'enfants, l'éducation, le transport, les programmes d'emploi et les soins de santé. Une économie concurrentielle a besoin d'une main-d'œuvre en santé, instruite et logée en toute sécurité.

aucune famille ne devrait avoir à choisir entre la nourriture et les médicaments sur ordonnance.

Recommandation 11 : Le gouvernement fédéral devrait introduire la couverture universelle pour tous les Canadiens pour les médicaments sur ordonnance, les soins dentaires, les soins oculaires et les prothèses auditives comme aspects essentiels des soins de santé.

Il n'y a pas de besoin plus fondamental que celui d'une bonne santé et, au besoin, l'accès à des ressources qui assurent la satisfaction des besoins médicaux.

Le Conseil consultatif sur la mise en œuvre du régime d'assurance-médicaments national a bien documenté les questions liées à l'accès disparate des Canadiens aux médicaments d'ordonnance et nous attendons avec impatience ses recommandations.

Les régimes provinciaux de soins de santé devraient également être appuyés pour inclure les soins dentaires et oculaires, ainsi que les prothèses auditives.

Recommandation 12 : Le gouvernement fédéral devrait assurer un accès abordable à l'éducation postsecondaire.

De plus en plus, les étudiants obtiennent leur diplôme avec des dettes d'études plus élevées. Les étudiants à faible revenu paient davantage pour leurs études en payant à la fois les frais de scolarité et les intérêts accumulés sur les prêts étudiants. Cette iniquité est créée par les systèmes et représente un défi pour la pleine participation des étudiants à faible et moyen revenu. Elle impose également aux jeunes adultes des dettes déraisonnables.

Le gouvernement devrait éliminer les obstacles financiers pour les étudiants à faible revenu et mettre en œuvre des mesures proactives pour réduire le niveau d'endettement des étudiants.

Les options stratégiques comprennent la réduction des frais de scolarité dans les collèges, instituts et universités publics, des prêts étudiants sans intérêt et un plus grand nombre de subventions non remboursables pour les étudiants à faible et moyen revenu.

Recommandation 13 : Le gouvernement fédéral devrait augmenter son financement pour construire des milliers de nouveaux logements sociaux et de

logements locatifs abordables et maintenir les logements abordables existants.

Une économie concurrentielle a besoin d'une main-d'œuvre qui est logée de façon adéquate et abordable.

La stratégie nationale en matière de logement doit comprendre un engagement de financement à long terme pour atteindre ces objectifs et cibles pour les populations à faible revenu et les personnes à risque d'itinérance.

Recommandation 14 : Le gouvernement fédéral devrait investir 1 % du PIB dans un système national de protection et d'éducation de la petite enfance.

L'accès à des services de garde d'enfants abordables, accessibles et de grande qualité est essentiel à une économie concurrentielle qui valorise la participation des femmes au marché du travail.

Un pour cent du PIB est la référence internationale en matière de dépenses publiques pour les services de protection et d'éducation de la petite enfance.

La politique fédérale doit faire en sorte que les services de garde d'enfants canadiens passent du modèle de marché inégal actuel à un système équitable, planifié et financé par l'État, avec l'objectif à long terme de développer des services abordables de haute qualité et suffisants au fil du temps pour inclure toutes les familles.